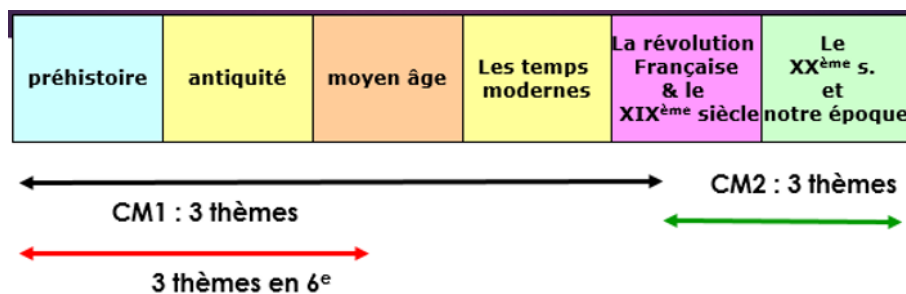


REPERES ANNUELS DE PROGRAMMATION EN HISTOIRE

CLASSE DE CM1

- 3 thèmes distincts qui s'enchainent dans une chronologie discontinue.
- Une temporalité qui s'étend de la préhistoire au début de l'époque contemporaine.
- Une échelle : la France.
- Une cohérence : la construction politique du territoire français.



Les 3 thèmes de la classe de CM1 :

Thème 1

Et avant la France ?

- » Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?
- » Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?
- » Les grands mouvements et déplacements de populations (IV-X^e siècles).
- » Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'empire romain

Thème 2

Le temps des rois

- » Louis IX, le « roi chrétien » au XIII^e siècle
- » François Ier, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance.
- » Henri IV et l'édit de Nantes.
- » Louis XIV, le roi Soleil à Versailles

Thème 3

Le temps de la Révolution et de l'Empire

- » De l'année 1789 à l'exécution du roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation.
- » Napoléon Bonaparte, du général à l'Empereur, de la Révolution à l'Empire

- Utiliser les ressources locales étudiées au cycle 2 pour travailler sur les traces préhistoriques puis historiques.
- Centrer l'étude sur le territoire des Gaules, terre de colonisation et de migrations.
- Insister sur la continuité entre Empire romain, Mérovingiens et Carolingiens.
- Un travail à partir de grandes figures royales : démarche de l'étude de cas.
- Une dimension territoriale forte : le territoire français, la première colonisation.
- Une part importante de l'histoire des religions en France.
- Etudier la Révolution comme une rupture.
- Première approche de la démarche cause/conséquence.
- Donner des repères clés.
- Etudier Napoléon dans son rapport à la Révolution (prise de pouvoir et consolidation des acquis).

THEME 1 : ET AVANT LA FRANCE ?

Pourquoi enseigner le thème 'Et avant la France' en classe de CM1 ?

- L'ancienneté du peuplement.
- La pluralité des héritages dont est faite la France.
- Notions de rupture et de continuité à travers deux moments : la romanisation et l'arrivée de Francs.

- **A articuler autour d'une problématique générale : *Quelles sont les traces et les héritages de l'occupation ancienne du territoire français ?***

Place du thème dans la scolarité :

- **Le cycle 2** a permis aux élèves d'explorer la compétence transversale « *se situer dans le temps* » par l'identification des repères personnels de l'élève, du temps vécu au temps des parents et grands-parents et par ceux du temps historique constitué d'évènements socialement partagés.
- Le premier thème du **cycle 3** poursuit la construction du temps long commencée au cycle 2 tout en permettant aux élèves d'entrer dans les démarches spécifiques de la discipline. Il invite les élèves à construire des repères historiques que la dernière année du cycle 3 pourra à nouveau mobiliser en les mettant en perspective et en changeant d'échelles. Les repères construits au **CM1** seront précieux en classe de 6^{ème} lorsque seront abordés les sous- thèmes « *Les débuts de l'humanité* » et : « *Conquêtes, paix romaine et romanisation* ».
- **Au cycle 4**, Charlemagne et le monde carolingien seront à nouveau évoqués en classe de 5^{ème}, avec le thème 1 « *Chrétientés et islam (VIe-XIIIe siècles), des mondes en contact* ».

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que l'occupation de l'espace correspondant aujourd'hui au territoire français est ancienne ;
- qu'il en reste des traces et des héritages.

Ce thème est particulièrement propice à un travail sur la construction des repères temporels et spatiaux et sur **l'apprentissage du temps long**.

Compétence(s) à privilégier :

Le travail sur la compétence « **Comprendre un document** » s'appuiera chaque fois que possible sur des **documents produits par les sources archéologiques**, importantes pour le traitement du thème.

En l'absence de possibilité de visite de sites archéologiques et de contact direct avec les objets découverts, on aura recours à des photographies de sites et de traces matérielles qu'on confrontera à des images d'évocation ou de reconstitution.

Certaines **sources littéraires** pourront aussi être mises à contribution.

Mise en œuvre du thème dans la classe :

Ce thème invite à mobiliser une démarche inductive à partir de traces, situées dans des lieux clairement identifiés, qui éclairent le passé du territoire français et montrent la variété des héritages.

Il n'est donc pas attendu un traitement exhaustif de chaque sous-thème mais une sélection judicieuse d'exemples variés et caractéristiques, choisis autant que possible dans l'environnement proche des élèves, qui éclairent des moments particuliers de cette longue période.

Les repères temporels créés autour de l'étude des exemples pourront être localisés sur une **frise chronologique**, sur une **carte de la région** où se situe l'école des élèves et sur une **carte de France**.

Le professeur pourra également s'appuyer sur la pratique du **récit historique** notamment quand il s'agira de replacer l'exemple étudié dans un contexte historique ou de distinguer l'histoire de la fiction.

1^{er} sous-thème : *Quelles traces d'une occupation ancienne du territoire français ?*

Il ne s'agit pas de réaliser une étude complète de la période préhistorique mais de s'en tenir à l'étude d'un site paléolithique ou néolithique pour donner à voir aux élèves quelques-unes des **caractéristiques essentielles des modes de vie** des hommes et des femmes de la période envisagée, qu'il s'agisse d'un groupe de chasseurs-cueilleurs ou d'agriculteurs : habitat, outillage caractéristique, alimentation, pratiques funéraires, manifestations artistiques.

Dans le cas où des sites préhistoriques ne se trouveraient pas accessibles depuis l'établissement, il faut rappeler l'existence de sites internet proposant des visites virtuelles, comme celui de [Lascaux](#).

2^{ème} sous thème : *Celtes, Gaulois, Grecs et Romains : quels héritages des mondes anciens ?*

L'exploitation du mobilier du tombeau de la princesse celte de Vix (fin du VI^e siècle avant J.-C.), l'étude de l'oppidum de Bibracte (II^e et I^{er} siècles avant J.-C) pourraient être retenues par les professeurs comme objets

[Source : ressources d'accompagnement EDUSCOL des nouveaux programmes de cycle 3](#)

d'étude pour témoigner de la **prospérité gauloise** et mettre en évidence les **contacts établis entre les mondes celte et méditerranéen et l'importance des échanges**.

La **conquête de la Gaule** pourra ensuite être abordée grâce au croisement de sources différentes : extraits de *La Guerre des Gaules*, cartes historiques, reconstitution du siège d'Alésia suffiront à l'expliquer en dégagant la vérité historique clairement établie de la légende. Les **spécificités du monde gallo-romain** seront abordées à partir des nombreux vestiges qui subsistent sur le territoire et dans l'environnement des élèves, en particulier vestiges urbains témoignant du développement d'un nouveau mode de vie et de l'émergence d'une élite.

Le **processus de christianisation** pourra être abordé par la présentation de découvertes archéologiques qui nous renseignent sur les pratiques, les croyances et l'organisation des communautés chrétiennes et qui témoignent de la progression de l'emprise de la religion dans les villes à partir du IV^e siècle. Le site de l'INRAP fournit sur le sujet plusieurs dossiers et met notamment à disposition, dans sa collection « Atlas des villes et territoires », une carte des découvertes d'archéologie paléochrétienne qui représente aussi la diffusion du christianisme en Gaule en la replaçant dans le contexte de l'empire romain. La christianisation de la Gaule peut également être étudiée à partir des collections des musées.

3^{ème} et 4^{ème} sous-thèmes : Les grands mouvements et déplacements de populations (IV-X^{ème} siècles) & Clovis et Charlemagne, Mérovingiens et Carolingiens dans la continuité de l'empire romain.

Ces deux sous-thèmes peuvent être abordés ensemble. La question de l'**héritage romain et germanique**, comme celle du **nouveau rôle du christianisme**, peuvent être traitées à partir de la présentation des figures de **Clovis** et de **Charlemagne**. Des récits élaborés à partir de l'œuvre de Grégoire de Tours ou de celle d'Eginhard, auteur d'une *Vie de Charlemagne*, autour de certains épisodes (guerres, baptême de Clovis, couronnement impérial de Charlemagne) peuvent permettre une présentation concrète et accessible, en dégagant l'histoire de la légende. La comparaison d'une carte de la France actuelle avec la carte du royaume des Francs en 511 ou de l'empire carolingien en 814 permet également de mettre en avant les différences de ces entités politiques avec la France actuelle, et d'identifier Charlemagne comme un personnage de l'histoire européenne.

Principaux repères chronologiques à construire

- Préhistoire.
- Période antique.
- 476 : début de la période médiévale avec la chute de l'Empire romain d'Occident.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Faire un récit détaillé de la longue histoire de l'humanité au programme de la classe de sixième, au lieu de questionner un exemple de traces de la préhistoire.
- Faire des supports d'étude de simples exemples alors qu'ils doivent constituer le corps principal de l'étude et donner à voir aux élèves les principales caractéristiques du moment historique étudié.
- Commencer par une étude des techniques archéologiques ou des sources de l'histoire en dehors de toute étude des sous-thèmes.

THEME 2 : LE TEMPS DES ROIS

Pourquoi enseigner le thème 'Le temps de rois' en classe de CM1 ?

- Une notion centrale : la construction de l'Etat royal et du territoire national
- 4 figures royales comme repères incontournables
- Une histoire politique et religieuse
- **A articuler autour d'une problématique générale : *Comment les rois ont-ils construits la France ?***

Place du thème dans la scolarité :

Au **cycle 4**, les élèves aborderont « *l'affirmation de l'Etat monarchique dans le Royaume des Capétiens et des Valois* » dans le thème 2 de la classe de 5^{ème} : « *Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles)* » ; Ils retrouveront trois des souverains envisagés « Du Prince de la Renaissance au roi absolu (François Ier,

Henri IV, Louis XIV) » dans le thème 3 de cette classe de 5^{ème}, intitulé « *Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles* ».

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- ce qu'est une monarchie ;
- comment la France a évolué durant la période monarchique.

Compétence(s) à privilégier :

Si toutes les compétences peuvent être mobilisées au cours de la séquence en fonction des objectifs d'apprentissage définis par le professeur, le thème invite à travailler plus particulièrement certaines d'entre elles, à ce moment du parcours des élèves. On se concentrera ainsi sur certains items constitutifs des compétences : « **se repérer dans le temps et dans l'espace** », « **comprendre un document** », « **pratiquer différents langages** ».

Mise en œuvre du thème dans la classe :

On pourra donner une idée de l'évolution du territoire français en montrant des cartes du royaume aux époques des différents souverains : ses limites évoluent, mais aussi sa structure : le domaine royal, dont le roi est le seigneur, apparaît ainsi accru avec chacun de nos quatre souverains. À partir d'Henri IV, il s'identifie au royaume de France.

Cette présentation peut être faite au préalable, en situant ces rois sur un axe chronologique, ou au fur et à mesure de la présentation de chacun d'entre eux.

1^{er} sous-thème : Louis IX, le 'roi chrétien' au XIII^{ème} siècle

Une représentation du sacre de Louis IX et une présentation de la Sainte-Chapelle peuvent donner une idée du **lien entre la royauté et le catholicisme au XIII^e siècle**.

Les **croisades** pourront être abordées à partir d'une représentation du siège de Damiette.

La question de la **justice** est centrale pour comprendre à la fois le rôle du pouvoir royal et son rapport avec la noblesse. À partir de l'étude d'un épisode de confrontation entre roi et seigneurs autour de la question de la justice, les élèves pourront à la fois découvrir les enjeux de pouvoir et de contrôle du territoire et l'organisation de la société marquée par des inégalités juridiques. Le procès d'Enguerrand de Coucy est l'un des épisodes les plus connus du règne de Louis IX. Ce comte de Soissons fut condamné à une très forte amende, à accomplir un pèlerinage et à construire trois chapelles expiatoires pour avoir pendu sans procès trois jeunes nobles qui chassaient sur ses terres. Cet épisode pourra être traité à partir d'une enluminure tirée de *Vie et miracles de Saint Louis* et d'un texte adapté de la chronique de Guillaume de Nangis.

2^{ème} sous thème : François Ier, un protecteur des Arts et des Lettres à la Renaissance

Le château de Fontainebleau et les châteaux de la Loire – en particulier le château de Chambord – permettent de saisir l'importance des constructions royales, leurs nouveaux usages et de mettre en contact roi, artistes et humanistes, à travers la figure de Léonard de Vinci par exemple. Présenter un de ces châteaux permet de faire saisir le **rapport entre le pouvoir royal et les arts**, ainsi que l'itinérance de la cour. La conception du château de Chambord, avec son double escalier, doit beaucoup aux idées architecturales de Léonard de Vinci, qui a séjourné à Amboise à partir de 1519. Pouvant être ré-évoquée au cycle 4, la rencontre entre le penseur-artiste et le souverain permet une double présentation de la Renaissance et des nouvelles ambitions du pouvoir royal.

3^{ème} sous-thème : Henri IV et l'édit de Nantes

Le programme d'EMC du cycle 3 recommande d'aborder le thème de la tolérance, dans la rubrique « *respecter autrui et accepter les différences* », en lien avec le programme d'histoire. L'étude de l'édit de Nantes, 'édit de tolérance', rentre dans cette perspective, en permettant de faire comprendre que cette **tolérance a été imposée par le pouvoir royal pour mettre fin à un conflit sanglant**. Il s'agit aussi, à partir d'une discussion en classe sur les dispositions de l'édit et d'une évocation de son devenir, de montrer que nous ne sommes venus que très lentement à l'idée que nous avons aujourd'hui de la tolérance.

4^{ème} sous-thème : Louis XIV, le roi Soleil à Versailles

Le château de Versailles constitue une entrée privilégiée dans le sous-thème. On y célèbre la **grandeur du roi**, et la **vie de Cour** la met en spectacle tout en canalisant la noblesse française. Le site du château de Versailles offre de nombreuses ressources qui permettent d'en donner une vision précise et concrète. On peut partir de Versailles pour élargir ensuite le regard des élèves sur l'ensemble du **royaume**, sur **l'Europe** et sur le **premier empire colonial français**, ce qui permet d'aborder la question de la **traite et de l'esclavage**.

Principaux repères chronologiques à construire

- La fin du Moyen Âge et le début des temps modernes.
- La Renaissance.
- Les guerres de religion.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Proposer un catalogue des biographies des quatre rois mentionnés dans les programmes ou des quatre périodes concernées par leur règne sans étudier les permanences et sans les mettre en relation.
- Perdre les élèves dans une trop longue liste de dates (règnes des rois, événements précis, construction de bâtiments...).

THEME 3 : LE TEMPS DE LA REVOLUTION ET DE L'EMPIRE

Pourquoi enseigner le thème 'Le temps de la Révolution et de l'Empire' en classe de CM1 ?

- La Révolution est avant tout une rupture.
- Le temps de la Révolution et de l'Empire est étudié dans une continuité.
- **A articuler autour d'une problématique générale : comment la période révolutionnaire nous fait-elle entrer dans l'histoire contemporaine ?**

Place du thème dans la scolarité :

- Le **cycle 2** a permis aux élèves d'explorer l'irréversibilité du temps qui passe, les premiers repères personnels (du temps vécu au temps des parents et des grands-parents) ainsi que quelques grandes dates et événements socialement partagés. Le 3^{ème} thème du CM1 s'inscrit dans la continuité de la périodisation historique qui fait passer d'une construction du temps long multiséculaire (« Avant la France » et « *Le temps des rois* ») à une échelle plus événementielle (le quart de siècle des temps révolutionnaires).
- Les élèves retrouveront dans la **classe de CM2**, toujours en cycle 3, l'héritage de la Révolution française dans le thème 1, « *Le temps de la République* », en particulier dans le premier sous-thème, « *1892 : la République fête ces cent ans* ».
- Au **cycle 4**, les élèves retrouveront la Révolution et l'Empire avec le thème 1 de la classe de quatrième « *Le XVIII^e siècle, expansions, Lumières et révolutions* » ; le thème les replacera alors dans le cadre des mutations du XVIII^e siècle et de l'expansion européenne.

Principaux objectifs :

On cherchera de manière prioritaire à faire comprendre à l'élève :

- que la Révolution française constitue une rupture majeure ;
- que le temps de la Révolution et de l'Empire est une époque fondatrice qui ouvre la période contemporaine.

Compétence(s) à privilégier :

Ce thème permet de travailler tout particulièrement la compétence « **comprendre un document** », puisque l'on va se pencher sur des moments fondateurs évoqués à partir de documents comme des œuvres picturales, et sur un texte fondamental, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

Le travail sur des documents comme celui-ci permet en outre de développer les compétences « **raisonner, justifier une démarche et les choix effectués** », et la compétence « **coopérer et mutualiser** » puisque des travaux en commun peuvent être réalisés à cette occasion.

Mise en œuvre du thème dans la classe :

Source : ressources d'accompagnement EDUSCOL des nouveaux programmes de cycle 3

Cette première approche pour les élèves du « *temps de la Révolution et de l'Empire* » doit fournir quelques grands repères, essentiellement des événements et des textes fondateurs (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Code civil).

1^{er} sous-thème : De l'année 1789 à l'exécution du Roi : Louis XVI, la Révolution, la Nation.

L'année 1789, première étape-clé proposée par le programme, permet d'aborder beaucoup de points mettant en avant à la fois la **rupture avec l'Ancien Régime** et l'**énonciation de grands principes de l'univers politique contemporain**.

Des caricatures classiques montrant le tiers-état portant sur son dos la noblesse et le clergé, puis la noblesse et le clergé portant sur leur dos le tiers-état peuvent être utilisées pour montrer la manière dont les contemporains ont vécu le changement apporté par l'année 1789, et aborder avec les élèves la question des **causes sociales de la Révolution**.

La **réunion des états-généraux** peut être abordée dans la perspective de la genèse de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui sera longuement étudiée. Le programme d'EMC du cycle 3 indique en effet comme exemple de pratique en classe « Réflexion et débats sur les articles 1, 4, 6, 9, 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ». Ces débats préparés sont l'occasion de faire travailler les élèves en groupes.

L'étude d'une représentation de la prise de la Bastille (que l'on racontera) le 14 juillet 1789 et de la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, sur le Champ de Mars, permettra d'aborder la **nouvelle conception de la nation** qui surgit alors : des citoyens libres et égaux en droit qui s'associent volontairement, et de montrer l'origine de la fête nationale du 14 juillet. Elle permettra également de poser la question de la place du roi Louis XVI face à une nation qui affirme sa souveraineté.

L'étude de la tenue des gardes nationaux et celle de quelques gravures permettront de faire découvrir aux élèves les **symboles révolutionnaires** (cocarde tricolore par exemple) et de montrer qu'ils sont toujours présents dans la symbolique républicaine actuelle.

La figure de Louis XVI permet, par effet de contraste, d'aborder le **passage à la République**, fruit d'un divorce entre le roi et les révolutionnaires. Il s'agit ainsi de faire comprendre que c'est à propos du roi que les révolutionnaires ont commencé à se diviser massivement entre eux, ce qui est une particularité de la période que l'on qualifie de **Terreur**. L'exécution du roi peut faire comprendre la difficile naissance et la difficile existence de la **Première République**. Monarchie constitutionnelle ou République, l'enjeu peut être présenté simplement et correspondre à une des exigences du programme d'EMC, qui est la connaissance du « vocabulaire des institutions », ce qui sera approfondi avec le thème 1 de la classe de CM2, « le temps de la République ».

2^{ème} sous thème : le temps de la Révolution et de l'Empire

Napoléon Bonaparte pourra être présenté aux élèves en trois temps :

- le coup d'État du 18 Brumaire, évoqué à partir de représentations comme celles que l'on trouve sur le site des musées nationaux pour montrer qu'il s'agit d'un général s'appuyant sur l'armée ;
- une carte de l'Empire français en 1812, au maximum de son extension, qui peut faire comprendre la politique de conquête et la politique dynastique de Napoléon (avec la place de sa fratrie) ;
- des extraits du Code civil de 1804, sur lesquels on peut faire travailler les élèves dans la perspective de l'EMC (sur l'égalité devant la loi, mais aussi le statut des femmes) et de l'étude des textes fondateurs.

Principaux repères chronologiques à construire

- La fin du Moyen Âge et le début des temps modernes.
- La Renaissance.
- Les guerres de religion.

Quels sont les écueils à éviter ?

- Faire un récit trop détaillé de la Révolution française.
- Ne pas équilibrer l'approche de la période napoléonienne entre continuité et rupture par rapport à la Révolution.
- Susciter une vision partisane ou moralisante des événements.